

MAI 1995



CITOYEN

à Bourg-la-Reine

Préparons ensemble les Municipales

Éditorial

plus de démocratie pour plus de solidarité

Plus de solidarité, cela ne va pas de soi dans un monde porté à l'individualisme. Plus de solidarité, c'est l'exigence de l'insertion, c'est agir au quotidien contre l'exclusion.

Plus de solidarité, cela ne va pas de soi, cela nécessite une volonté, et donc un vrai projet. Cela sous-entend une connaissance précise des besoins, la capacité de les évaluer et de les hiérarchiser. Ceci ne peut se faire sans une écoute attentive des associations et des citoyens, et sans les faire participer à l'étude des mesures à prendre. Il est par exemple évident que le développement de la vie associative dans le quartier des Bas-Coquarts est une première étape essentielle à une meilleure appréciation de ses besoins.

Plus de solidarité, c'est agir pour l'insertion de toutes les générations, c'est agir pour l'emploi et la formation, c'est permettre à chacun de trouver sa place dans la ville. Ce numéro de CITOYEN à Bourg-la-Reine fait des propositions dans ce sens.

Plus de solidarité, c'est enfin une question de choix fiscaux : le tableau de la page 3 montre clairement que les familles ont à supporter non seulement l'accroissement des impôts locaux, mais aussi l'accroissement du coût des services, dont le taux d'augmentation est maintenant plus du double de celui du coût de la vie.

Comme dans les précédents dossiers, "Aménagement, Urbanisme et Logement", et "Enseignement, Sport et Culture", vous trouverez ici des pistes de réflexion sur l'Action sociale, l'Insertion et la Santé publique. Venez débattre avec nous de toutes ces questions à la Réunion publique du 22 mai.

Pratiquer la démocratie au quotidien pour une plus grande solidarité, c'est le défi de CITOYEN À BOURG-LA-REINE.

POLITIQUE SOCIALE : Y A-T-IL UN PILOTE DANS LE SOUS-MARIN ?

Les actions à caractère social existent, mais elles sont dispersées, mal connues, mal expliquées, bref elles ne sont nullement insérées dans un projet global de politique sociale. Comme dans la plupart des domaines, le "social" est géré au jour le jour, sans réflexion, sans concertation, sans programme à long, moyen ou même court terme.

Ces actions, indépendantes entre elles, ne tiennent aucun compte bien évidemment de ce qui peut être fait en faveur de l'environnement en général (culture, loisirs, urbanisme,...). Cette absence de politique explique l'absence d'information auprès de la population sur les différentes aides dont elle pourrait bénéficier. Le bulletin municipal reflète cet état de fait (cf ci-dessous l'information sur l'aide familiale).

Les projets à caractère social n'ont aucune autonomie dans la politique de la ville, mais dépendent souvent du bon vouloir d'instances extérieures. S'il est justifié d'utiliser les subventions de l'État ou des collectivités territoriales, encore faut-il comprendre les mécanismes d'aide et monter des dossiers acceptables. Par exemple, que dire d'un projet majeur, celui de la maison de quartier aux Bas-Coquarts? Celle-ci, sur le papier, serait le pivot pour ce quartier, de la politique sociale, sanitaire, de l'intégration, du développement culturel... mais elle ne verra pas le jour tant que le département ne libérera pas les locaux du 38, rue de Fontenay.

Nous contestons une telle politique, qui fait passer la Villa Saint-Cyr, équipement sûrement agréable et prestigieux, avant des équipements de proximité reconnus pourtant comme indispensables.

Nous souhaitons mettre fin à tout ce gâchis.

Lundi 22 mai à 20 h 30

Réunion de présentation :

* la liste de CITOYEN à Bourg-la-Reine

* la charte programme

Salle Municipale, 63 bis, boulevard Joffre

Action sociale
Insertion
Santé publique

Avec un peu d'imagination...

L'exercice de la solidarité est un des rôles essentiels de la commune. Face à une action sociale gérée au jour le jour et dispersée, nous proposons de donner au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) les moyens de remplir les fonctions de coordination de la politique sociale et d'information auprès des habitants.

PETITE ENFANCE



Ce domaine est l'un de ceux où les besoins sont les plus criants : manque de place en crèche (70 enfants refusés en 1994) et en garderie, méconnaissance de toutes les règles de sécurité lors des aménagements d'urbanisme.

Il faut :

- Créer un service de la petite enfance
 - . englobant crèches collectives, crèche familiale et assistantes maternelles, avec utilisation des contrats CAF;
 - . coordonnant l'ensemble des actions sur la ville concernant directement ou indirectement la petite enfance.
- Créer une commission de concertation extra-municipale pour recenser les besoins : halte-garderie, crèches, aide aux parents, accueil parents-enfants, avec 2 priorités : dédoublement de la halte-garderie et implantation d'équipements aux Bas-Coquarts.

ENFANCE, JEUNESSE



Pour les jeunes, le constat est clair : ils n'ont aucune place dans notre commune. Tout est à faire. Il faut :

- Créer une Maison de quartier inter-génération, ouverte également le soir, favorisant les échanges et développant la solidarité;

- Soutenir la création et le fonctionnement d'associations de jeunes;
- Ouvrir les établissements scolaires sur la ville, favoriser leur participation à la vie de la commune (expos, manifestations culturelles, sportives,...) avec soutien approprié;
- Prendre en compte les besoins d'animation des enfants aux heures des repas et de l'étude dans les écoles, pendant les vacances scolaires;
- Développer le soutien scolaire en collaboration avec le RASED (Réseau d'Aide Spécialisée de l'Éducation), les enseignants, les parents;
- Agrandir la ludothèque;
- Créer des lieux d'accueil le mercredi et le samedi après-midi, organiser des séances de cinéma à la salle municipale, équiper la ville en pistes de skate, vélo,... obtenir le libre accès au stade et dans les gymnases en dehors des heures d'utilisation officielle;
- Créer un Conseil des Jeunes (12-18 ans), doté de moyens budgétaires, pour leur donner la parole et entendre leurs problèmes et leurs souhaits.



PERSONNES DÉPENDANTES OU HANDICAPÉES

Devant l'absence de réalisations municipales, nous préconisons de :

- Reprendre l'étude effectuée il y a 4 ans (200 réponses jamais exploitées);
- Améliorer l'accessibilité des lieux publics et l'aménagement des trottoirs;
- Organiser des permanences de la mairie dans le quartier des Bas-Coquarts;
- Développer le transport municipal pour toutes les catégories de la population;
- Rendre transparent le service de soins et d'aide à domicile.

... jouons la solidarité...

SANTÉ, PRÉVENTION

- Aucune action n'est menée en faveur des femmes et des mères par le centre de PMI. Nous préconisons l'ouverture d'un *Centre de prévention ouvert aux femmes et aux jeunes* pour des consultations de contraception, planning familial, prévention des maladies sexuellement transmissibles, du sida, de la toxicomanie;

- Rien n'est proposé aux enfants en difficulté psychologique ou pédagogique. Il faut en premier lieu mieux faire connaître les établissements d'aide et de soins existant dans les communes avoisinantes et faciliter leur accès.

HYGIÈNE

Il n'existe pas de toilettes publiques, même aux environs de la gare, pourtant si fréquentée. Les toilettes des squares ne disposent pas du matériel de nettoyage le plus élémentaire.

La collecte des déchets en est restée à des normes dépassées. Nous souhaitons fournir aux habitants des containers standardisés, qui diminuent le nombre de tournées de ramassage, et offrent une protection par rapport aux animaux.

Le grand nombre de chiens pose des problèmes de propreté de nos trottoirs et pelouses. Le minimum serait de lancer une campagne de sensibilisation à la propreté.



INSERTION, SOLIDARITÉ

La Solidarité organisée? Ce sera possible avec le "Kiosque Échanges-Services".

Beaucoup d'habitants de notre commune ont du temps, des compétences et de la bonne volonté. À nous de leur faire connaître :

- la maman en panne de garde d'enfants;
- le malade qui a besoin d'une visite et de quelques courses;
- l'élève qui "craque" en math ou en anglais et souhaite une aide ponctuelle;
- la famille d'origine étrangère qui veut apprendre à parler et lire le français...

Si le kiosque fonctionne, il saura créer un réseau d'échanges et faire se rencontrer les offres et les demandes les plus variées, du baby sitter au sommier qui peut encore servir, de la voiture d'enfant à la chambre disponible pour accueillir provinciaux ou étrangers.

Une adhésion, modique, permettra de régler les problèmes, et la commune se fera un plaisir de faciliter le fonctionnement du kiosque.

Il faut mettre à la disposition des personnes sans domicile fixe des douches publiques, permettre la cession à titre précaire d'appartements du patrimoine privé municipal (sans revenir sur la relance de la construction sociale, que nous avons présentée dans notre numéro sur l'urbanisme).

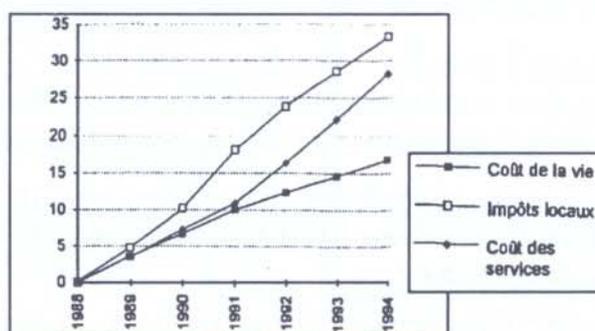
Impôts locaux, tarifs des prestations

D'avantage de solidarité, cela passe aussi par la politique sur la fiscalité et les tarifs des prestations municipales (restauration scolaire, halte-garderie, etc.). Les choix actuels de la municipalité doivent être revus :

- en matière fiscale : sur les augmentations respectives des taux des taxes foncières et des taxes d'habitation ;

- en matière de tarif

des prestations : par rapport aux communes environnantes, on remarque que le barème appliqué à Bourg-la-Reine comporte



un tarif minimum plus élevé

un plafond maximum de ressources plus bas

des tarifs plus élevés dans toutes les tranches de quotients familiaux.

... à fond, et pour tous

QUAND BOURG-LA-REINE MAGAZINE PARLE DE L'AIDE FAMILIALE

Nous avons eu beau lire attentivement le bulletin municipal de Mars 1995 (n°199) concernant "l'aide familiale" à Bourg-la-Reine, nous n'y avons pas retrouvé nos petits.

Sans même parler de ce terme inadéquat appliqué aux structures d'accueil aussi banales que les crèches et les centres de loisirs, l'information donnée est un vrai faras, incomplet de surcroît :

- Il n'est pas précisé que le centre de loisirs dit "primaire" accueille aussi les collégiens, et qu'il est doublé le mercredi d'un centre de loisirs sportifs;

- Au sujet des enfants et des jeunes en difficulté, ne sont pas citées les actions de l'AIB (Association Intercommunale des Blagis) et de l'AJR (Association des Jeunes Réginauburgiens) : soutien scolaire, ateliers pédagogiques

- Le rôle et le fonctionnement de l'Association de Soins à Domicile sont très flous;

- La PMI (Protection maternelle et infantile) n'est même pas citée...

Et que dire de la seule ligne sur le logement, première préoccupation des familles..., insérée fort discrètement dans le chapitre "Divers"?

L'EMPLOI : UNE FAILLITE MUNICIPALE

Une faillite municipale

Bourg-la-Reine est très bien placée, à un centre d'échanges importants. Pourtant, la ville voit son tissu économique se dissoudre de plus en plus. La plupart des dernières petites épiceries de quartier ont fermé dans les années quatre-vingts. Les rideaux de nombreux magasins se sont définitivement baissés ces dernières années sur la Nationale 20 et dans le centre! La municipalité avait bien commandé des études coûteuses sur ce problème (environ 300 000 F)... mais rien n'en est sorti, comme d'habitude.

Bourg-la-Reine possède aujourd'hui 25 000 m² de bureaux. C'est peu par rapport aux communes voisines. Une fois de plus la ville a laissé passer sa chance.

L'an prochain, l'agence

d'Électricité de France va quitter notre ville pour Massy. Comment ce départ sera-t-il compensé ? Que fait donc la commission municipale du développement économique?

Des solutions possibles

Il faut réagir : une politique "dynamique et compétente" doit s'appuyer sur des choix prioritaires :

- Le réaménagement rapide du centre-ville où le commerce pourrait s'épanouir ;

- La recherche plus active de sociétés pouvant s'installer dans la ville et auxquelles la municipalité devrait procurer des facilités. En particulier, des entreprises artisanales bien choisies peuvent facilement trouver leur place;

- La relance du projet de la Fondation de Martine Aubry pour la lutte contre l'exclusion

(FACE). Un seul site a été choisi en Île-de-France (les 4 communes des Blagis) pour que les entreprises s'engagent, avec les municipalités concernées, à créer des emplois et à favoriser l'insertion. Pourquoi, là encore, ne se passe-t-il rien ?

- La "Boutique de l'emploi" : prévue pour recentrer les actions de toutes les instances administratives ou associatives qui aident les demandeurs d'emploi. Une excellente idée, mais là encore on en reste aux vœux pieux. Pourtant il y a urgence, les chômeurs ne peuvent attendre. Et puis pourquoi ne pas aller plus loin et faire de ce local ouvert sur la rue un lieu vivant de rencontre, d'accueil et d'information en direction de toute personne en difficulté ? Voilà un bon exemple de ce que la commune pourrait faire en matière de solidarité.

.. pour que la vie soit meilleure

LA VIE DANS LA RÉSIDENCE NORMANDIE : DES CITOYENS RACONTENT

Une mère de famille :

J'ai deux enfants, l'un de douze ans, l'autre de 18 mois. J'habite ce quartier depuis 10 ans.

Ici la vie se passe en trajets. Je n'ai pas de voiture, je fais tout à pied : crèche, gare, courses, bibliothèque. Tout est loin. Le bus 388 ne passe que toutes les 20 minutes et ne fonctionne pas le dimanche. Il n'y a même pas de plan incliné pour entrer dans l'immeuble, ce n'est pas commode de monter les marches avec la poussette et le bébé.

Quant à l'école, pour s'y rendre il faut traverser les deux branches de la N 20, il faut presque une demi-heure. Jusqu'en CE2, mon fils y allait en car, payant ; à partir du CMI il n'avait plus droit au car et faisait le trajet à pied, par tous les temps bien sûr.

Pourquoi n'y-a-t-il pas un service de minibus municipal pour nous qui sommes si loin du centre-ville ? Après démolition du complexe commercial des "Bas-Long-champs", on va enfin ouvrir un magasin Ed.

J'ai eu affaire à la banque alimentaire, qui m'a souvent dépannée, mais malheureusement certains produits sont parfois avariés.

Nous dépendons de Bourg-la-Reine, mais tout y est difficile d'accès pour nous. Même le samedi, par exemple, la bibliothèque ferme à 5 heures, trop tôt pour que je puisse y aller après la sieste du bébé. Il nous faudrait des locaux pour des activités du CAEL (mais avec des tarifs beaucoup moins chers...), un bibliobus,... Sur place, il n'y a que la Poste, avec des horaires restreints (12 h 30 à 18 h 30 en semaine, 9 h à 12 h le samedi), les gens qui travaillent ne peuvent pas y aller.

Il n'y a aucun endroit où rencontrer les autres: pas de café, pas de local, pas d'aire de jeux dans la résidence,... La mairie nous ignore complètement. La seule aide efficace, c'est l'Association Générale des Familles qui la fournit. Là, il y a vraiment des gens formidables.

Un ancien membre de l'Association des Jeunes Réginaburgiens :

L'AJR est une association para-municipale destinée aux jeunes du quartier. Elle avait pour but,

lors de sa création, l'auto-gestion des activités et des projets par les jeunes du quartier. Mais elle n'a jamais fonctionné ainsi, faute de budget prévisionnel alloué par la municipalité. On ne peut prévoir de projet à long terme ou de quelque importance, ou alors ce n'est pas à la portée de tous les jeunes. Par exemple, une semaine de ski a récemment été proposée aux jeunes pour 1.500 F, alors que dans les mêmes conditions des jeunes de Bagneux sont partis pour 600 F.

L'association fonctionne dans 3 salles mises à disposition dans les immeubles de la résidence Nor-

mandie (HLM municipaux). Vétustes, pour ne pas dire plus, elles posent en outre des problèmes de voisinage avec les locataires. Enfin, elles sont sous-employées : la salle du n°1, utilisée par le Plan d'Aide à la Lecture, est ouverte seulement le mercredi matin (ses ordinateurs pourraient servir le reste du temps pour des ateliers d'informatique), et le local du n° 8 n'est ouvert que de 17 h à 20 h.

Nous ne profitons pas du gymnase tout proche, car il est utilisé le plus souvent par l'ASBR, dont les tarifs sont trop élevés pour que nous puissions y adhérer. De plus, le reste du temps il est fermé (par exemple, les jours fériés), malgré les promesses du maire.



suite de la page 5

L'opinion de "CITOYEN à Bourg-la-Reine"

Pendant ce temps, une nouvelle salle d'escrime a été construite, grâce en partie à des fonds liés au Développement Social des Quartiers, prolongé aujourd'hui par les contrats de ville. Combien d'en-



fants de ce quartier ont accès à ce sport ? Rappelons que la municipalité avait déjà inauguré en 1988 un plateau d'escrime, jugé vite insuffisant ... Cette hâte à prévenir les besoins de la section d'escrime, alors que tant d'autres problèmes restent sans solution, nous semble de la provocation, tant de la part de la municipalité auteur du projet, que de l'État qui l'accepte.

Ce que nous aimerions, nous, les jeunes des Bas-Coquarts :

1 . En premier lieu, avoir une véritable maison de quartier, indépendante des immeubles, promise par la municipalité actuelle en 1989.

2 . Avoir des animateurs recrutés parmi les jeunes du quartier. La mairie offre à quelques jeunes la formation théorique au BAFA (diplôme d'animateur), mais ne propose pas les stages pratiques indispensables pour obtenir le diplôme, et bien sûr les embauche encore moins.

Il nous faut aussi une animatrice pour que les jeunes filles du quartier puissent venir aux activités de l'AJR.

3 . Obtenir la réfection du plateau de la résidence Normandie situé entre les immeubles et l'école maternelle. La municipalité nous l'a promis il y a plusieurs années, mais elle a préféré créer le terrain de basket de la rue des Rosiers, plus visible pour les habitants du centre ville, mais trop loin pour nous. Nous demandons aussi l'accès au gymnase, le soir et les jours fériés, lorsque les salles sont libres.

L'opinion de "CITOYEN à Bourg-la-Reine"

Certes il n'y a pas que le quartier des Bas-Coquarts à Bourg-la-Reine, mais sa situation géographique, démographique et sociale justifie que l'on s'intéresse enfin à ses besoins et ses revendications. Ce n'est pas un saupoudrage parcimonieux et sans visions d'ensemble, sans concertation qui résoudra les problèmes. Cette situation, la municipalité actuelle, aux affaires depuis tant d'années, en est totalement responsable.

À l'opposé, nous proposons une action cohérente, intégrant l'urbanisme, la politique culturelle et sportive, la présence municipale et associative, action qui sera menée avec les habitants de ce quartier et pour eux.

Ensemble et en concertation, préparons les élections municipales

Venez discuter et vous informer à notre
réunion-débat du 22 mai Salle Municipale

CITOYEN À BOURG-LA-REINE met à votre disposition un

Téléphone-répondeur-enregistreur : 47.02.62.63

pour vous informer et pour recueillir vos témoignages, vos questions et vos suggestions.



Vous pouvez aussi nous écrire : CITOYEN À BOURG-LA-REINE, 12 bis rue des Blagis, en particulier si vous souhaitez adhérer à l'association.

Vous pouvez contribuer au financement de la campagne en adressant vos dons au Mandataire financier de la liste CITOYEN À BOURG-LA-REINE :

Mme Isabelle LABROUSSE, 10 bis allée Thaddy, 92340 BOURG-LA-REINE